



---

---

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

---

PREMIÈRE SESSION

TRENTE-HUITIÈME LÉGISLATURE

## **Procès-verbal**

de l'Assemblée

Le mercredi 23 mai 2007 — N° 8

**Président de l'Assemblée nationale :**  
**M. Michel Bissonnet**

---

**QUÉBEC**



La séance est ouverte à 10 heures.

À 10 h 01, Mme Houda-Pepin, première vice-présidente, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 10 h 17.

## **AFFAIRES DU JOUR**

### **Affaires prioritaires**

#### *Débat sur le discours d'ouverture*

L'Assemblée reprend le débat sur le discours d'ouverture prononcé par M. Charest, premier ministre, à la séance du mercredi 9 mai 2007.

À la fin de son intervention, Mme Lemieux, leader du deuxième groupe d'opposition, propose la motion de censure suivante :

QUE l'Assemblée nationale du Québec déplore que le discours d'ouverture présenté par le premier ministre privilégie des baisses d'impôt au détriment des investissements requis et incontournables, notamment dans les secteurs de la santé, de l'éducation et du développement économique régional.

À 12 heures, Mme Houda-Pepin, première vice-présidente, suspend la séance jusqu'à 14 heures.

**23 mai 2007**

---

La séance reprend à 14 h 04.

\_\_\_\_\_

Moment de recueillement

### **AFFAIRES COURANTES**

#### **Dépôts de documents**

M. Dupuis, ministre de la Sécurité publique, dépose :

L'Entente sur la prestation des services policiers entre le Conseil des Atikamekw de Wemotaci, le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec.

(Dépôt n° 80-20070523)

\_\_\_\_\_

Mme Boulet, ministre des Transports, dépose :

Le rapport d'activités de l'Agence métropolitaine de transport, pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2006, accompagné des états financiers et d'un sommaire exécutif.

(Dépôt n° 81-20070523)

#### **Dépôts de pétitions**

Deux extraits de pétition concernant la reconduction du programme AccèsLogis sont déposés :

- le premier, extrait d'une pétition signée par 23 citoyens et citoyennes de la circonscription de Bertrand, par M. Cousineau (Bertrand) ;

(Dépôt n° 82-20070523)

**23 mai 2007**

---

- le deuxième, extrait d'une pétition signée par 23 citoyens et citoyennes de la région de Magog et d'Orford, par M. Reid (Orford).  
(Dépôt n° 83-20070523)

\_\_\_\_\_

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, M. Reid (Orford) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 32 citoyens et citoyennes de la région de Sherbrooke, concernant la reconduction du programme AccèsLogis.  
(Dépôt n° 84-20070523)

\_\_\_\_\_

M. Roux (Arthabaska) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 15 citoyens et citoyennes de Plessisville et de Victoriaville, concernant la reconduction du programme AccèsLogis.  
(Dépôt n° 85-20070523)

\_\_\_\_\_

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, Mme Doyer (Matapédia) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 1 261 citoyens et citoyennes du Québec, concernant la réfection de la route 298 dans la municipalité régionale de comté de La Mitis.  
(Dépôt n° 86-20070523)

\_\_\_\_\_

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 63 et 64 du Règlement, M. Legault (Rousseau) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 174 citoyens et citoyennes de la circonscription de Rousseau, concernant la reconduction du programme AccèsLogis.  
(Dépôt n° 87-20070523)

**23 mai 2007**

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, trois extraits de pétition concernant la reconduction du programme AccèsLogis sont déposés :

- le premier, extrait d'une pétition signée par 33 membres des coopératives d'habitation du Haut et St-Louis de Gatineau, par M. Cholette (Hull) ;  
(Dépôt n° 88-20070523)
- le deuxième, extrait d'une pétition signée par 191 citoyens et citoyennes de la circonscription de Chicoutimi, par M. Bédard (Chicoutimi) ;  
(Dépôt n° 89-20070523)
- le troisième, extrait d'une pétition signée par 118 citoyens et citoyennes de la circonscription de Lac-Saint-Jean, par M. Cloutier (Lac-Saint-Jean).  
(Dépôt n° 90-20070523)

### **Questions et réponses orales**

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

### **Motions sans préavis**

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Béchar, ministre des Ressources naturelles et de la Faune, M. Roy (Montmagny-L'Islet) et Mme Morasse (Rouyn-Noranda-Témiscamingue) proposent conjointement :

QUE l'Assemblée nationale souligne le Mois de l'arbre et de la forêt en reconnaissant l'importance de cette ressource pour le développement économique du Québec et la protection des écosystèmes.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

**23 mai 2007**

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Couillard, ministre de la Santé et des Services sociaux, M. Caire (La Peltrie) et M. Bertrand (Charlevoix) proposent conjointement :

QUE l'Assemblée nationale souligne la contribution remarquable de la Fondation des maladies du cœur au traitement et à la prévention des maladies cardiovasculaires, à l'occasion de la journée de sensibilisation de la Fondation.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

---

## **AFFAIRES DU JOUR**

### **Affaires prioritaires**

#### *Débat sur le discours d'ouverture*

L'Assemblée poursuit le débat sur le discours d'ouverture prononcé par M. Charest, premier ministre, à la séance du mercredi 9 mai 2007, et sur la motion de censure de Mme Lemieux, leader du deuxième groupe d'opposition.

Le débat terminé, la motion de censure présentée par Mme Lemieux, leader du deuxième groupe d'opposition, est mise aux voix ; un vote par appel nominal est exigé.

La motion se lit comme suit :

QUE l'Assemblée nationale du Québec déplore que le discours d'ouverture présenté par le premier ministre privilégie des baisses d'impôt au détriment des investissements requis et incontournables, notamment dans les secteurs de la santé, de l'éducation et du développement économique régional.

La motion est rejetée par le vote suivant :

(Vote n° 3 en annexe)

Pour: **29** Contre: **42** Abstention: **0**

23 mai 2007

---

## Projets de loi du gouvernement

### *Adoption du principe*

M. Dupuis, ministre de la Justice, propose que le principe du projet de loi n° 3, Loi assurant la mise en œuvre de la Convention relative aux garanties internationales portant sur des matériels d'équipement mobiles et du Protocole portant sur les questions spécifiques aux matériels d'équipement aéronautiques à la Convention relative aux garanties internationales portant sur des matériels d'équipement mobiles, soit maintenant adopté.

La motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 3 est adopté.

M. Pelletier, leader adjoint du gouvernement, propose que le projet de loi n° 3 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission des institutions.

La motion est adoptée.

---

M. Pelletier, leader adjoint du gouvernement, propose l'ajournement des travaux au jeudi 24 mai 2007, à 10 heures.

La motion est adoptée.

---

En conséquence, à 17 h 17, M. Picard, troisième vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au jeudi 24 mai 2007, à 10 heures.

*Le Président*

**MICHEL BISSONNET**

23 mai 2007

---

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur la motion de censure présentée par Mme Lemieux, leader du deuxième groupe d'opposition :

(Vote n° 3)

**POUR - 29**

Arseneau	Curzi	Lapointe	Pagé
Bédard	Doyer	<i>[Crémazie]</i>	Pelletier
Bergeron	Dufour	Legault	<i>[Rimouski]</i>
Bérubé	Ferland	Lemay	Proulx
Bertrand	Gaudreault	Lemieux	Trottier
Cloutier	Gendron	Malavoy	Turp
Côté	Girard	Maltais	Wawanoloath
Cousineau	Harel	Morasse	

**CONTRE - 42**

Arcand	Copeman	Jérôme-Forget	Paradis
Auclair	Couillard	Kelley	Pelletier
Bachand	Courchesne	L'Écuyer	<i>[Chapleau]</i>
Beauchamp	Dubourg	<i>[Pontiac]</i>	Reid
Béchar	Dupuis	Lessard	Sklavounos
Blais	Fournier	MacMillan	St-Pierre
Boulet	Gagnon-Tremblay	Marsan	Thériault
Charest	Gautrin	Normandeau	Tomassi
Charlebois	Gonthier	Ouellette	Vallée
Cholette	Hamad	Ouimet	Vallières
Clermont	James	Paquet	Whissell